



leo lagrange
six fours les plages

LÉO FLASH

Août 2021

La rentrée 2021-22 se présente encore sous des conditions particulières .

Le présent document tient compte des dispositions ministérielles connues à ce jour, celles-ci pouvant évoluer en fonction de la propagation du virus.

Le contenu du présent document peut donc se voir apporter des modifications.

Les dispositions gouvernementales.

Depuis le 9 août,

le pass sanitaire est requis dans tous les clubs et structures habilités qui organisent des manifestations déclarées en préfecture que ce soient les espaces intérieurs et extérieurs quel que soit leur capacité d'accueil. Pour les activités non soumises à déclaration ou autorisation préfectorale et organisées dans l'espace public, le pass sanitaire n'est pas exigé.

Les activités extérieures telles que randonnée, marche nordique, marche aquatique et VTT, organisées dans l'espace public pourront donc reprendre de façon quasi-normale, sans limitation de participants et sans pass sanitaire requis.

Le respect des mesures barrière restent conseillées.

En ce qui concerne les activités intérieures type photo , aquarelle , sophrologie , généalogie , tarot et chorale , le pass sanitaire sera exigé lors d'un unique contrôle initial, sauf pour ceux qui ne présenteront qu'un test PCR négatif, ces derniers devant être contrôlés à chaque séance.

Les dates de reprise sont indiquées dans la suite de ce document

Les inscriptions :

Les inscriptions se feront comme l'an passé , selon 3 possibilités :

-via HelloAsso

-par courrier

-aux permanences (si impossibilité par HelloAsso ou courrier)

Le détail des modalités d'inscription figure sur le site web du club

Les premières permanences se tiendront à l'Espace J.de Greling les vendredis 10,17 & 24 sept. de 14 à 18h . Venir avec son masque et son stylo .

Gel hydroalcoolique et désinfectant seront à disposition pendant les permanences.

Les règles-barrières seront appliquées (distanciation , nb maximum de personnes dans la salle , ...)

Le pass sanitaire sera exigé.

Certificat médical.

Il vous sera demandé comme l'an passé de remplir un formulaire (conservé par l'adhérent pour des raisons de secret médical) et de fournir une attestation comme quoi vous avez répondu négativement à toutes les questions du formulaire.

Les modèles du formulaire et de l'attestation sont joints en annexe au présent document.

Lors de votre inscription, n'oubliez pas de fournir la dite attestation remplie et signée.

(Il n'y aura pas de documents vierges disponibles lors des permanences).

Au terme des 3 ans de validité du certificat médical, les adhérents concernés devront en fournir un nouveau.**Un mail spécifique va être adressé aux 94 adhérents dont le certificat médical est arrivé à échéance.**

Ils devront donc se présenter avec un certificat médical de non contre-indication à l'activité exercée.

Les tarifs des adhésions :

Le tarif d'adhésion au club restera à 15€ pour les nouveaux adhérents et la licence FFR incluant l'IRA (Assurance Individuelle Responsabilité Civile) restera fixée à 28€ pour l'adhérent comme pour le conjoint.

Les adhérents inscrits lors de l'année 2020/21 seront exempts des 15 € d'adhésion Léo Lagrange, en raison de la quasi absence d'activités sur l'exercice.

La FFRandonnée ne procédant à aucun remboursement, il ne nous est pas possible de faire un geste sur cette partie de l'adhésion.

Les tarifs relatifs aux activités sont récapitulés dans une fiche jointe en annexe.

Il vous sera aussi proposé, comme les années précédentes, les assurances FFR IMPN et Leo IA SPORT+, ainsi que l'abonnement au magazine Passion Rando.

La reprise des activités :

Les dates de reprise des activités sont les suivantes, à ce jour :

- Randonnées : voir programmes sur site
- Marche nordique : le lundi de 9 à 11h, à partir du 20 sept (Martine, Denis)
- Marche aquatique : à définir (Aline),
- VTT : 3 sept.
- Bungy Pump : lundi 6 septembre ; 2 séances par semaine (1 en journée, 1 à 18h30)
- Aquarelle : 27 sept. de 14h30 à 17h
- Photo : 14 ou 21 sept. de 16h30 (ou 17h) à 19h
- Sophrologie : à partir du 24 septembre, 1 séance à 15h et 1 à 17h selon le nombre de participants.
- Page Facebook : elle a fonctionné cet été et continue sur sa (belle) lancée.
- Généalogie : 6 sept., de 14 à 17h, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois
- Chorale : 14 sept.
- Pétanque : 2 sept.
- Entraînement à l'effort physique : le 25 septembre (9h au Gaou, à confirmer par Line)
- Tarot : 3 septembre

Rando Leo septembre/octobre

Les programmes des mois de septembre et octobre seront communiqués au début du mois de septembre..

Les précautions élémentaires devront être prises .

Forum des associations

Il aura lieu le dimanche 12 septembre au centre-ville de Six-Fours, de 9h à 13h.
Notre association y sera présente.

Grillade-partie :

Cette manifestation est liée à l'acceptation par la Mairie de Sanary et aux conditions sanitaires en vigueur.

Nous n'avons pas à ce jour de réponse favorable de la municipalité de Sanary.

En cas de refus, nous nous retournerons sur Six-Fours et le centre Guillemard.

Dans tous les cas, nous envisageons d'offrir cette prestation à nos adhérents.

Chateauvallon

Les règles vis-à-vis de Chateauvallon sont inchangées par rapport à la saison dernière.

Chaque adhérent réserve personnellement ses places pour les spectacles de son choix et bénéficie du tarif collectivités (carte achetée par le club) en signalant son appartenance à Léo Lagrange.

Réservations au Théâtre Liberté

Même principe que pour Chateaufallon : l'appartenance à Léo Lagrange donne droit au tarif «préférentiel», variable suivant les spectacles et les salles.

Ronde du Crépuscule (organisée par les randonneurs Sanaryens)

Elle devrait avoir lieu, si toutefois elle est maintenue, le 9 octobre 2021 ; les inscriptions ont déjà commencé et se font en ligne.

Séjour raquettes

Un séjour raquettes sera proposé aux adhérents fin janvier 2022 à Montgenèvre.
Un message spécifique définissant les modalités de ce séjour sera adressé prochainement.

Pièces annexes :

Exemplaire vierge de la fiche d'inscription au club
Tarif des adhésions et assurances
Questionnaire médical + attestation à remplir et signer
Notice assurance Léo Lagrange (sur site uniquement)